

**Doit être soumis
au plus tard à 23 h 59
(heure de l'Est) le
16 mars 2022**

**Règlements concernant les valeurs mobilières de CannTrust
a/s Les services d'actions collectives Epiq Canada
info@CannTrustSecuritiesSettlement.ca
C.P. 507, SUCC. B
Ottawa (ON) K1P 5P6**

Numéro de réclamation (à des fins internes seulement) :

**PREUVE DE RÉCLAMATION ET FORMULAIRE D'AUTORISATION D'UN RÉCLAMANT DE VALEURS
MOBILIÈRES**

Si vous avez acheté ou acquis autrement des actions ordinaires de CannTrust Holdings Inc. (« CannTrust ») au cours de la période du 1^{er} juin 2018 au 17 septembre 2019, inclusivement (« période visée par l'action collective »), vous pourriez avoir droit à une part de certains produits du règlement.

Veillez noter que vos droits en vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques* (LPRPDE) obligent les organismes du secteur privé, comme Les services d'actions collectives Epiq Canada (« Epiq »), l'Administrateur des réclamations, à demander votre consentement pour recueillir, utiliser et divulguer vos renseignements personnels uniquement aux fins indiquées et raisonnables.

À cette fin, nous recueillerons, utiliserons ou divulguerons vos renseignements personnels conformément à notre avis de confidentialité afin de déterminer si vous êtes un réclamant admissible dans le cadre des règlements. Nous pouvons partager vos renseignements personnels avec nos sociétés canadiennes affiliées et tierces, ainsi qu'avec les tribunaux et les avocats dans les actions collectives, conformément à notre avis de confidentialité afin de déterminer votre admissibilité à recevoir un paiement dans le cadre des règlements. Pour de plus amples renseignements sur notre collecte, notre utilisation ou notre communication de vos renseignements personnels, veuillez consulter notre avis de confidentialité disponible à l'adresse <https://www.canntrustsecuritiessettlement.ca/fr/privacy>.

Sauf disposition contraire d'une loi fédérale ou provinciale canadienne, vous pouvez retirer votre consentement à tout moment. Ce retrait prendra effet dès qu'il sera reçu par l'Administrateur des réclamations, mais n'aura aucun effet sur les mesures prises par l'Administrateur des réclamations avant qu'il ne reçoive cette révocation. Si vous décidez de retirer votre consentement, l'Administrateur des réclamations peut ne pas être en mesure de déterminer votre admissibilité à recevoir un paiement dans le cadre des règlements.

TABLE DES MATIÈRES

N° DE PAGE

SECTION I – INSTRUCTIONS GÉNÉRALES.....	2-3
SECTION II – IDENTIFICATION DU RÉCLAMANT.....	4
SECTION III – CALENDRIER DES TRANSACTIONS D' ACTIONS ORDINAIRES DE CANNTRUST.....	5-6
SECTION IV – RECONNAISSANCE.....	7-8

Visitez www.CannTrustSecuritiesSettlement.ca

Important – Ce formulaire doit être rempli EN LETTRES MAJUSCULES à l'aide d'une plume ou d'un stylo à bille NOIR ou BLEU FONCÉ. Le style des caractères et marques utilisés doit être similaire à ce qui suit :

A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U V W X Y Z 1 2 3 4 5 6 7 0

SECTION I – INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

- A.** Les réclamants de valeurs mobilières admissibles qui souhaitent obtenir un paiement en vertu des règlements des actions et de toutes les autres réclamations de valeurs mobilières CannTrust, et des réclamations connexes contre d'autres, y compris dans les actions collectives appelées *Hrusa et al. v. CannTrust Holdings Inc. et al.*, dossier de la Cour n° CV-19-00623567-00CP (C.S. Ont.) et *In Re: CannTrust Holdings Inc. Sec. Litig.*, n° 1:19-cv-06396-JPO (S.D.N.Y.), doivent remplir et, à la page 7 ci-dessous, signer la Preuve de réclamation d'un réclamant de valeurs mobilières et formulaire d'autorisation (« **formulaire de réclamation** »). Si vous ne soumettez pas un formulaire de réclamation en temps opportun et à la bonne adresse (comme il est expliqué au paragraphe E ci-dessous), votre réclamation peut être rejetée et vous pourriez ne pas recevoir de recouvrement du Fonds d'indemnisation du groupe créé dans le cadre des procédures susmentionnées.
- B.** Tous les termes en caractères gras utilisés dans le présent formulaire de réclamation qui ne sont pas autrement définis ci-dessous ont la signification donnée dans le plan de compromis, d'arrangement et de réorganisation de CannTrust Group en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* (Canada) (le « **plan en vertu de la LACC** »), les ententes de règlement conclues dans les procédures susmentionnées (collectivement, avec le plan en vertu de la LACC et l'ordonnance d'homologation en vertu de la LACC connexe, les « **règlements** »), ou le régime d'attribution et de distribution (« **RAD** »), chacun étant disponible à www.CannTrustSecuritiesSettlement.ca.
- C. Toutefois, la soumission de ce formulaire de réclamation n'assure pas que vous pourrez obtenir des sommes du Fonds d'indemnisation du groupe.** Un réclamant de valeurs mobilières doit avoir une « réclamation reconnue » afin d'avoir le droit de recevoir un paiement du Fonds d'indemnisation du groupe. Un réclamant de valeurs mobilières qui n'a pas de réclamation reconnue, tel que calculée dans le cadre du régime d'attribution et de distribution, n'aura pas le droit de recevoir une partie du Fonds d'indemnisation du groupe.
- D.** Le présent formulaire de réclamation s'adresse aux réclamants de valeurs mobilières qui ont acheté ou acquis autrement des actions ordinaires de CannTrust au cours de la période du 1^{er} juin 2018 au 17 septembre 2019, inclusivement. Les achats effectués après le 17 septembre 2019 ne sont pas admissibles à un recouvrement auprès du Fonds d'indemnisation du groupe parce qu'ils ont été effectués après que la vérité complète sur CannTrust aurait été divulguée au marché.
- E. CE FORMULAIRE DE RÉCLAMATION DOIT ÊTRE SOUMIS EN LIGNE À WWW.CANNTRUSTSECURITIESSETTLEMENT.CA OU PAR COURRIEL À INFO@CANNTRUSTSECURITIESSETTLEMENT.CA AU PLUS TARD LE 16 MARS 2022, LE CACHET DE LA POSTE FAISANT FOI DE CETTE DATE SI ENVOYÉ PAR COURRIER, À L'ADRESSE SUIVANTE :**
- Règlements concernant les valeurs mobilières de CannTrust
a/s Les services d'actions collectives Epiq Canada
C.P. 507, SUCC. B
Ottawa (ON) K1P 5P6
- F.** Si vous êtes un réclamant de valeurs mobilières, vous êtes lié par le plan en vertu de la LACC, l'ordonnance d'homologation en vertu de la LACC et tout jugement ou ordonnance déposé dans le cadre des actions, y compris les autorisations prévues à cet égard, **QUE VOUS AYEZ OU NON SOUMIS UN FORMULAIRE DE RÉCLAMATION OU QUE VOUS RECEVEZ UN PAIEMENT.**
- G.** Si vous avez acheté ou acquis autrement des actions ordinaires de CannTrust et que vous détenez les actions en votre nom, vous êtes le propriétaire bénéficiaire ainsi que le propriétaire au dossier. Toutefois, si vous avez acheté ou acquis autrement des actions ordinaires de CannTrust par l'entremise d'un tiers, comme une société de courtage, vous êtes le propriétaire bénéficiaire et le tiers est le propriétaire au dossier.
- H. CE FORMULAIRE DE RÉCLAMATION DOIT ÊTRE SOUMIS PAR LES VÉRITABLES PROPRIÉTAIRES BÉNÉFICIAIRES OU LE REPRÉSENTANT JURIDIQUE DE CES PROPRIÉTAIRES.** Tous les copropriétaires doivent signer cette réclamation.
- I.** Des formulaires de réclamation distincts doivent être soumis pour chaque personne morale qui est un réclamant (par exemple, une réclamation pour les copropriétaires ne doit pas inclure les transactions d'un seul des copropriétaires, et un particulier ne doit pas combiner ses transactions dans un REER ou un CRI avec les transactions effectuées uniquement au nom du particulier). À l'inverse, un seul formulaire de réclamation doit être soumis au nom d'une personne morale, y compris toutes les transactions effectuées par cette personne morale sur un formulaire de réclamation, peu importe le nombre de comptes distincts que possède cette personne morale (par exemple, un particulier ayant plusieurs comptes doit inclure toutes les transactions effectuées dans tous les comptes sur un formulaire de réclamation).

SECTION I – INSTRUCTIONS GÉNÉRALES (SUITE)

- J.** Les exécuteurs, les administrateurs, les tuteurs, les curateurs et les fiduciaires doivent remplir et signer le présent formulaire de réclamation au nom des personnes qu'ils représentent et leur autorité doit être indiqué dans le présent formulaire de réclamation, énonçant leur titre ou qualité d'agir. Le numéro de téléphone du propriétaire bénéficiaire peut être utilisé pour vérifier la réclamation. Le défaut de fournir les renseignements ci-dessus pourrait retarder la vérification de votre réclamation ou entraîner son rejet.
- K.** Utilisez la **section III** de ce formulaire intitulée « Calendrier des transactions d'actions ordinaires de CannTrust » pour fournir tous les détails requis de vos transactions d'actions ordinaires de CannTrust. Si vous avez besoin de plus d'espace ou d'annexes supplémentaires, joignez des feuilles séparées donnant tous les renseignements requis dans le même formulaire. Signez et imprimez ou tapez votre nom sur chaque feuille supplémentaire. Dans les annexes, fournissez tous les renseignements demandés concernant vos portefeuilles, vos achats ou acquisitions et vos ventes d'actions ordinaires CannTrust, que les transactions aient entraîné un profit ou une perte. L'omission de déclarer toutes ces transactions peut entraîner le rejet de votre réclamation.
- L.** La date de couverture d'une « vente à découvert » est réputée être la date d'achat des actions ordinaires de CannTrust. La date d'une « vente à découvert » est réputée être la date de vente.
- M. Vous êtes tenu de fournir une documentation authentique et suffisante** pour toutes vos transactions et participations d'actions ordinaire de CannTrust de portefeuilles de ces dernières, comme il est demandé à la section III du présent formulaire de réclamation. Les documents peuvent comprendre les feuillets de confirmation de courtier, les relevés de compte de courtier ou un relevé autorisé de votre courtier contenant les renseignements transactionnels figurant sur un bordereau de confirmation de courtier. Les parties n'ont pas d'information sur vos transactions dans les actions ordinaires de CannTrust. **SI VOUS NE POSSÉDEZ PAS DE TELS DOCUMENTS, VEUILLEZ OBTENIR DES COPIES OU DES DOCUMENTS CONTEMPORAINS ÉQUIVALENTS DE VOTRE COURTIER. LE FAIT DE NE PAS FOURNIR CES DOCUMENTS POURRAIT RETARDER LA VÉRIFICATION DE VOTRE RÉCLAMATION OU ENTRAÎNER LE REJET DE VOTRE RÉCLAMATION. Veuillez conserver une copie de tous les documents que vous envoyez à l'Administrateur des réclamations; n'envoyez pas de documents originaux.**
- N. AVIS CONCERNANT LES FICHIERS ÉLECTRONIQUES :** Certains réclamants ayant un grand nombre de transactions peuvent demander de soumettre des renseignements concernant leurs transactions dans des fichiers électroniques ou être invités à le faire. (Ceci est différent du portail de réclamation en ligne sur le site Web du règlement.) Pour obtenir les exigences obligatoires en matière de dépôt électronique et la présentation des dossiers, veuillez visiter le site Web www.CannTrustSecuritiesSettlement.ca ou vous pouvez envoyer un courriel au service de dépôt électronique de l'administrateur des réclamations à l'adresse info@CannTrustSecuritiesSettlement.ca. Tout fichier non conforme au format de dépôt électronique requis sera rejeté. Aucun fichier électronique ne sera considéré ayant été soumis correctement à moins que l'Administrateur des réclamations n'envoie un courriel après avoir traité votre dossier comportant votre ou vos numéros de réclamation et les renseignements de votre compte respectif. Ne supposez pas que votre fichier a été reçu ou traité tant que vous n'avez pas reçu ce courriel et à la bonne adresse (comme il est expliqué au paragraphe E ci-dessous). Votre réclamation peut être rejetée et vous pourriez ne pas recevoir de recouvrement du Fonds d'indemnisation du groupe créé dans le cadre des procédures susmentionnées.
- O. Si vous êtes un représentant (institution) qui soumet une réclamation en votre propre nom ou au nom d'autres propriétaires bénéficiaires, ou un préparateur de réclamations** qui soumet une réclamation au nom de propriétaires bénéficiaires, vous **devez** aussi fournir les cinq (5) documents suivants :
- Un (1) formulaire de réclamation « principal »
 - Un (1) document de vérification de la signature
 - Un (1) document de vérification des données
 - Un (1) document d'autorisation (si la réclamation est soumise au nom d'un client)
 - Un (1) chiffrer Excel indiquant les opérations et les portefeuilles.
- P.** Lorsque vous remplissez ce formulaire de réclamation, tapez ou imprimez dans les cases ci-dessous en LETTRES MAJUSCULES; n'utilisez pas d'encre rouge, de crayon ou d'agrafes. Si vous avez des questions concernant le formulaire de réclamation ou si vous avez besoin de copies supplémentaires du formulaire de réclamation, vous pouvez communiquer avec l'Administrateur des réclamations en utilisant les coordonnées ci-dessus ou en composant le **1-833-871-5359**, ou en téléchargeant les documents à www.CannTrustSecuritiesSettlement.ca.

SECTION III – CALENDRIER DES TRANSACTIONS D’ACTIONS ORDINAIRES DE CANNTRUST

1. PORTEFEUILLE D’OUVERTURE – Indiquez le nombre total d’actions ordinaires de CannTrust détenues au début des transactions le 1 ^{er} juin 2018. S’il n’y en a pas, écrivez « 0 » ou « Zéro ». (Vous devez fournir de la documentation.)	<table border="1" style="margin: auto; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 20px; height: 20px;"></td> </tr> </table>								

PRINCIPALES TRANSACTIONS DU MARCHÉ (à l’exclusion des actions achetées sur une bourse de marché secondaire de la section III.3)					
2. ACHATS ET ACQUISITIONS D’ACTIONS DANS L’OFFRE DE MAI 2019 – Inscrivez séparément chaque achat ou acquisition d’actions ordinaires de CannTrust conformément à l’offre secondaire de CannTrust du 6 mai 2019 ou qui peut y être retracée. (Vous devez fournir de la documentation.)					
Date(s) de transaction Énumérez en ordre chronologique (JJ/MM/AA)	Nombre d’actions achetées ou acquises	Prix par action (\$)	Prix d’achat total (\$) (taxes, commissions et frais en sus)	Type de devise CAD/USD/EUR/GBP	
_ / _ / _	_ _ _ _ _	_ _ . _	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _	_ _	_ _
_ / _ / _	_ _ _ _ _	_ _ . _	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _	_ _	_ _
_ / _ / _	_ _ _ _ _	_ _ . _	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _	_ _	_ _

TRANSACTIONS DU MARCHÉ SECONDAIRE (à l’exclusion des achats du marché primaire de la section III.2)					
3. ACHATS OU ACQUISITIONS AU COURS DE LA PÉRIODE VISÉE PAR L’ACTION COLLECTIVE – Inscrivez séparément chaque achat ou acquisition d’actions ordinaires de CannTrust sur le marché secondaire à partir du début des transactions le 1 ^{er} juin 2018 jusqu’à la clôture des transactions le 17 septembre 2019. (Vous devez fournir de la documentation.)					
Date(s) de transaction Énumérez en ordre chronologique (JJ/MM/AA)	Nombre d’actions achetées ou acquises	Prix par action (\$)	Prix d’achat total (\$) (taxes, commissions et frais en sus)	Type de devise CAD/USD/EUR/GBP	Type de transaction (A/R) *
_ / _ / _	_ _ _ _ _	_ _ . _	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _	_ _	_
_ / _ / _	_ _ _ _ _	_ _ . _	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _	_ _	_
_ / _ / _	_ _ _ _ _	_ _ . _	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _	_ _	_
_ / _ / _	_ _ _ _ _	_ _ . _	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _	_ _	_
_ / _ / _	_ _ _ _ _	_ _ . _	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _	_ _	_
_ / _ / _	_ _ _ _ _	_ _ . _	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _	_ _	_
_ / _ / _	_ _ _ _ _	_ _ . _	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _	_ _	_

* A=Achat, R=Réception libre (transfert)

SI VOUS AVEZ BESOIN D’ESPACE SUPPLÉMENTAIRE POUR INDIQUER VOS TRANSACTIONS, VOUS DEVEZ PHOTOCOPIER CETTE PAGE ET COCHER CETTE CASE

SECTION IV – RECONNAISSANCES

VOUS DEVEZ LIRE LES RECONNAISSANCES CI-DESSOUS ET SIGNER

En signant et en soumettant le présent formulaire de réclamation, le ou les réclamants ou la ou les personnes agissant au nom du ou des réclamants certifient que :

Je (nous) soumetts (soumettons) le présent formulaire de réclamation en vertu du régime d'attribution et de distribution (RAD) qui régit la distribution du Fonds d'indemnisation du groupe aux réclamants de valeurs mobilières.

Je (nous) accepte (acceptons) de fournir des renseignements supplémentaires à l'Administrateur des réclamations pour appuyer cette réclamation, comme des documents supplémentaires pour les transactions d'actions ordinaires de CannTrust, au besoin.

Je (nous) n'ai soumis (n'avons soumis) aucune autre réclamation couvrant les mêmes transactions d'actions ordinaires de CannTrust et je (nous) ne connais (ne connaissons) aucune autre personne qui l'ait fait pour mon (notre) compte.

Je (nous) garantis et déclare (garantissons et déclarons) par les présentes que je suis (nous sommes) un membre du groupe, selon la définition prévue au RAD, et que je ne suis pas (nous ne sommes pas) une personne exclue, selon la définition prévue au RAD.

Je (nous) garantis et déclare (garantissons et déclarons) par les présentes que je (nous) n'ai (n'avons) pas cédé, transféré ou prétendu céder ou transférer, volontairement ou involontairement, toute question relative à mes (nos) investissements dans CannTrust ou toute autre partie ou partie de celle-ci.

Je (nous) garantis et déclare (garantissons et déclarons) par les présentes que j'ai (nous) inclus (avons inclus) des renseignements sur tous mes (nos) achats, acquisitions et ventes de titres communs CannTrust qui se sont produits pendant les périodes pertinentes et sur le nombre d'actions détenues par moi (nous), dans la mesure demandée.

Le RAD est disponible à www.CannTrustSecuritiesSettlement.ca.

JE (NOUS) DÉCLARE (DÉCLARONS) SOUS PEINE DE PARJURE QUE TOUS LES RENSEIGNEMENTS CI-DESSUS FOURNIS PAR LES SOUSSIGNÉS SONT VRAIS ET CORRECTS.

Signé ce _____ jour de _____

Signature du réclamant

Tapez ou écrivez le nom du réclamant

Signature du coréclamant, le cas échéant

Tapez ou écrivez le nom du coréclamant

Important : Si le réclamant n'est pas un particulier ou n'est pas la personne qui remplit ce formulaire, il DOIT aussi fournir les renseignements suivants :

Signature de la personne signant au nom du réclamant

Tapez ou écrivez le nom de la personne signant au nom du réclamant

Qualité de la personne qui signe au nom du réclamant, si elle n'est pas un particulier (par exemple, administrateur, exécutif, fiduciaire, président, gardien, fondé de pouvoir, etc.)

La preuve d'autorisation de déposer est jointe au présent formulaire de réclamation	OUI	NON
---	-----	-----

LISTE DE RAPPEL :

1. Veuillez signer ce formulaire de réclamation.
2. NE PAS METTRE EN ÉVIDENCE LE FORMULAIRE DE RÉCLAMATION OU VOTRE DOCUMENTATION À L'APPUI.
3. Joignez seulement des copies des pièces justificatives car ces documents ne vous seront pas retournés.
4. Conservez une copie de votre formulaire de réclamation pour vos dossiers.
5. L'Administrateur des réclamations accusera réception de votre formulaire de réclamation par courrier ou par courriel, dans les 60 jours. **Votre réclamation n'est réputée soumise qu'après réception d'un accusé de réception par carte postale ou par courriel.** Si vous ne recevez pas d'accusé de réception dans les 60 jours, veuillez appeler l'Administrateur des réclamations au **1-833-871-5359**.
6. Si vous déménagez après avoir soumis ce formulaire de réclamation, veuillez aviser l'Administrateur des réclamations du changement d'adresse, sinon vous ne recevrez pas d'avis supplémentaires ou de paiement.